

Résine Kelmar® PC (Partie A)

SECTION 1: IDENTIFICATION

| | |
|---|--|
| Identificateur du produit | Résine Kelmar® PC (Partie A) |
| Autres moyens d'identification | N/A |
| Famille du produit | Résine Époxy |
| Usage recommandé | Revêtement de béton industriel. |
| Restrictions d'utilisation | Ce produit est conçu comme partie d'un système en deux parties et doit être mélangé, selon les instructions du fabricant, avec le produit de partenaire approprié avant l'utilisation. |
| Identificateur du fabricant/fournisseur | R&D Technical Solutions Ltd., 7000 Davand Drive, Mississauga, ON, L5T 1J5, 905-795-9900, www.rdsolutions.ca |
| Numéro de téléphone d'urgence | CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 HR |

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

H331 Toxique par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques; entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P280 Porter des gants de protection.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P311 Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P311 Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Stockage :

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P402 + P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Note :

86

% du mélange consiste en composant(s) de toxicité aiguë inconnue (par inhalation).

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

| Nom chimique | Numéro de CAS | % | Autres identificateurs |
|---|---------------|-------|------------------------|
| Propane, 2,2-bis[p-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]-, polymers | 25085-99-8 | 70-75 | |
| Alkyl Glycidyl Ether | 68609-97-2 | 10-14 | |
| Benzyl alcohol | 100-51-6 | 5-10 | |

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids. Toute concentration présentée comme une gamme est de protéger la confidentialité ou en raison des variations de lot.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Grandes quantités Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Peut causer des effets comme ceux qui sont décrits pour le contact cutané.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Ce produit est peu probable que de cibler des organes spécifiques. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct, peut provoquer un incendie de se propage.

Dangers spécifiques du produit

Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Contenir l'eau de ruissellement si possible - peut causer des dommages à l'environnement.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; phénols corrosifs. Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion de composition qui peuvent être toxiques et / ou irritants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. NE PAS épandre d'eau directement sur le déversement. Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente

fiche de donnée de sécurité.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Dispositions générales relatives à l'hygiène éviter TOUT contact non protégé avec ce produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). Empêcher la contamination de surfaces que le personnel non protégé pourrait utiliser. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, sécuritaire et isolée des zones de travail, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Pas disponible.

Consultez les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État.

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Des gants imperméables et résistant aux produits chimiques, qui conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manipulation. En cas d'urgence (p. ex. dégagement non contrôlé) : porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : caoutchouc de butyle, caoutchouc de nitrile, polychloroprène, Silver Shield/4H® (PE/EVAL/PE).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Liquide incolore. Dimension des particules: Sans objet

Odeur Aromatique

Seuil olfactif Pas disponible

pH Pas disponible

Identificateur du produit : Résine Kelmar® PC (Partie A)

Date de préparation le 11 octobre, 2016

Page 04 de 09

| | |
|--|--|
| Point de fusion/Point de congélation | Sans objet (fusion); Pas disponible (congélation) |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | 205.4 - 205.7 °C (401.7 - 402.3 °F) (Benzyl alcohol) |
| Point d'éclair | > 100 °C (212 °F) (Benzyl alcohol) |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Sans objet (liquide). |
| Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité | Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure) |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |
| Densité relative (eau = 1) | 1.142 |
| Solubilité | Pratiquement insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides) |
| Coéfficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible |
| Température de décomposition | Pas disponible |
| Viscosité | Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique) |
| Autres informations | |
| État physique | Liquide |
| Formule moléculaire | Sans objet |
| Poids moléculaire | Sans objet |
| Densité en vrac | Sans objet |
| Tension superficielle | Pas disponible |
| Température critique | Pas disponible |
| Conductivité électrique | Pas disponible |
| Tension de vapeur à 50 °C | Pas disponible |
| Concentration des vapeurs à saturation | Pas disponible |
| VOC | 6.94% (par poids) |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Polymérise en présence de : des amines aliphatiques.

Conditions à éviter

Chaleur. Exposition prolongée à de hautes températures. Températures au-dessus de 300.0 °C (572.0 °F)

Matériaux incompatibles

Polymérise au contact de : amines (p. ex. triéthylamine). Éviter tout contact avec: agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Peut comprendre, mais sans s'y limiter: monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée pour le produit lui-même. Les valeurs de toxicité (ATE) sont calculées sur la base des valeurs de toxicité des composants individuels de ce produit.

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; inhalation; contact oculaire.

Toxicité aiguë

| Nom chimique | CL50 | DL50 (orale) | DL50 (cutanée) |
|--|---|------------------------|----------------------|
| Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényle]-, polymers | Pas disponible | > 15,000 mg/kg (rat) | 23,000 mg/kg (lapin) |
| Alkyl Glycidyl Ether | Pas disponible | 17100-1920 mg/kg (rat) | > 4500 mg/kg (lapin) |
| Benzyl alcohol | > 4.168 mg/L (rat) (4 heures d'exposition) (vapeur) | 1230 mg/kg (rat) | 2000 mg/kg (lapin) |

ATEmix (inhalation) = 9.28 mg/L (exposition de 4 heures) (vapeur)

86.15% du mélange est constitué d'un ingrédient ou d'ingrédients de toxicité aigue inconnue (inhalation).

ATEmix (Orale) = 9404.28 mg/kg

ATEmix (dermique) = 11267.2 mg/kg

Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation. Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. (Alkyl Glycidyl Ether) une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une légère irritation. Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. (Benzyl alcohol)

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

L'exposition aux vapeurs est minime en raison de la faible volatilité à la température ambiante. L'exposition aux vapeurs chaudes peut provoquer une irritation du nez, de la gorge ou des muqueuses. À fortes concentrations peut causer irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux. (Benzyl alcohol)

Ingestion

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux. Si de grandes quantités sont avalées peut causer dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer dermatite. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une réaction allergique (sensibilisation de la peau) d'après les tests sur des animaux. L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer une réaction allergique. Les symptômes comprennent les rougeurs, les éruptions cutanées, des démangeaisons et un gonflement. Cette réaction peut se répandre des mains ou des bras au visage et au reste du corps. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

Cancérogénicité

| Nom chimique | CIRC | ACGIH® | NTP | OSHA |
|--------------|------|--------|-----|------|
| | | | | |

| | | | | |
|---|-------------|------------|------------|--|
| Propane, 2,2-bis[p-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]-, polymers | Groupe 3 | Non listée | Non listée | |
| Benzyl alcohol | Non évaluée | Non listée | Non listée | |

N'est pas réputé cancérogène.

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. NTP = National Toxicology Program.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'a pas été testé. Les énoncés de valeurs de toxicité ont été déduite des propriétés des différents composants.

Écotoxicité

Toxique pour la vie aquatique, selon les essais de toxicité aiguë. (Propane, 2,2-bis[p-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]-, polymers)

Dangers aigus pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CL50 pour les poissons | CE50 pour les crustacés | CEr50 pour les plantes aquatiques | CEr50 pour les algues |
|---|---|--|---|---|
| Propane, 2,2-bis[p-(2,3-epoxypropoxy)phenyl]-, polymers | 2 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; semi-statique) | 1.8 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique) | 11 mg/L (Selenastrum capricornutum (algue); 72 heures; eau douce; statique) | |
| Alkyl Glycidyl Ether | > 1800 mg/L (96 heures) | 6.07-7.2 mg/L | | 844 mg/L (72 heures) |
| Benzyl alcohol | 460 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures) | 230 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures) | | 700 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata (algue); 72 heures; statique) |

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

| Nom chimique | CSEO pour les poissons | CE50 pour les poissons | CSEO pour les crustacés | CE50 pour les crustacés |
|----------------|--|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Benzyl alcohol | 51 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours) | | | |

Persistance et dégradation

On ne prévoit pas qu'il se dégradera rapidement, selon les relations structure-activité quantitatives. (Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényle]-, polymères)

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation peuvent entraîner une bioaccumulation, selon le facteur de bioconcentration chez les poissons (FBC). (Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényle]-, polymères)

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit ne devrait pas migrer à travers le sol, selon ses propriétés physiques et chimiques. (Propane, 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényle]-, polymères)

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Réglementation | Numéro ONU | Désignation officielle de transport | Classe(s) de danger relative(s) au transport | Groupe d'emballage |
|----------------|------------|--|--|--------------------|
| Canadian TDG | UN3082 | Environmentally Hazardous Substance, Liquid N.O.S. (Epoxy Resin) | 9 | III |
| US DOT | UN3082 | Environmentally Hazardous Substance, Liquid N.O.S. (Epoxy Resin) | 9 | III |
| IMO (Marine) | UN3082 | Environmentally Hazardous Substance, Liquid N.O.S. (Epoxy Resin) | 9 | III |

Précautions spéciales Veuillez noter: par la route ou le train: Non réglementé dans des emballages de 450 litres ou moins.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Compliance & Documentation Coordinator

Numéro de téléphone 905-795-9900

Date de préparation le 11 octobre, 2016

Identificateur du produit : Résine Kelmar® PC (Partie A)

Date de préparation le 11 octobre, 2016

Page 08 de 09

| | |
|--|--|
| Date de la plus récente version révisée | le 11 octobre, 2016 |
| Indicateurs de révision | Sans objet. |
| Signification des abréviations | ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis |
| Références | CHEMINFO database. Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS). Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Available from Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS). |
| Avis | Il est de la responsabilité de l' utilisateur de consulter toutes les informations concernant ce produit et des matériaux associés , dépendant des conditions de fabrication et les processus connexes . Au meilleur de notre connaissance toutes les informations et recommandations de cette publication sont exacts (à la date de publication) . LES INFORMATIONS CONTENUES DANS NE PEUT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE GARANTIE , EXPLICITE OU AUTRE |

Identificateur du produit : Résine Kelmar® PC (Partie A)

Date de préparation le 11 octobre, 2016

Page 09 de 09